

SOLIHA ET LE LOGEMENT D'ABORD

Pour des solutions habitat
adaptées et solidaires



Inscrit dans l'économie sociale et solidaire,
SOLIHA est le premier acteur de
l'habitat privé à vocation sociale

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Édito

SOLIHA, ses 3 100 salariés et 2 200 bénévoles, a pour raison d'être historique, d'apporter des solutions logement aux publics les plus modestes, parfois avec des difficultés spécifiques. Vivre en société, c'est d'abord avoir un toit, un logement pour abriter sa famille. C'est vivre dans un logement décent, avec un loyer et des charges compatibles avec ses ressources. C'est aussi vivre dans un quartier avec des services, des commerces et des transports. C'est faire société.

En cela, le Mouvement SOLIHA et ses 145 structures se retrouvent parfaitement dans la politique du Logement d'abord et ses différents axes.

Aujourd'hui, SOLIHA gère plus de 32 000 logements sociaux, dont près de 4 000 places en structures collectives. Il met à disposition près de 11 000 logements très sociaux et accompagne chaque année plus de 45 000 ménages pour accéder à un logement abordable et économe en énergie.

Pour autant, la crise du logement, accentuée par la crise sanitaire, s'approfondit. Le nombre de mal-logés augmente, le phénomène du sans-abrisme prend de l'ampleur. Jamais autant de places d'hébergement n'ont été financées par les pouvoirs publics.

Les réponses à apporter à la question centrale du logement doivent être plus ambitieuses, à la hauteur des enjeux de cohésion sociale et territoriale.

Le Mouvement SOLIHA est en attente d'une politique résolument plus forte et dynamique, davantage en phase avec les problèmes des publics les plus modestes et fragiles.

Chaque jour, aux côtés des particuliers, en partenariat avec les collectivités locales, les services de l'État, d'autres associations, nos équipes, constituées de prospecteurs, de gestionnaires locatifs, de travailleurs sociaux, d'architectes, de conducteurs de travaux et autres thermiciens, écoutent les ménages et leur apportent des solutions de logement adaptées.

Les pages qui suivent illustrent la qualité et la diversité des réponses apportées, les témoignages des ménages, des acteurs de cette politique, en révèlent les vertus humaines et sociales.

MICHEL PELENC,
Directeur général
Fédération SOLIHA,
Solidaires pour l'habitat

SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PREMIER ACTEUR ASSOCIATIF NATIONAL DE L'HABITAT PRIVÉ À VOCATION SOCIALE

Les associations du Mouvement SOLIHA sont agréées
«Service social d'intérêt général» par l'État.



3 100

SALARIÉS



2 200

ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES



270

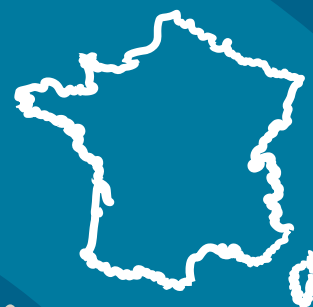
MILLIONS D'EUROS DE
CHIFFRE D'AFFAIRE

172 140

MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN 2020,
PAR

145

ASSOCIATIONS



PRÉSENTES EN FRANCE
HEXAGONALE ET OUTRE-MER

DÉMARCHE QUALITÉ



WWW.QUALICERT.FR

Le Mouvement SOLIHA a mis en place une **démarche
qualité de service** (certification Qualicert-SGS)

94% des demandeurs
satisfaits

98% des collectivités satisfaites
de la qualité de la mission

FAVORISER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS L'HABITAT

Mobiliser le parc privé, réhabiliter les logements dégradés et produire de nouveaux logements **pour permettre à tous d'accéder à des logements abordables et économes en énergie.**

GESTION LOCATIVE SOCIALE



en gérant
32 060
logements sociaux

- 18 680
logements en
intermédiation locative
- 9 660
logements dont
SOLIHA est propriétaire
- 3 720
places en structures
collectives

PARC TRÈS SOCIAL



en mettant à
disposition
10 960

logements et places en structures
collectives en propriété

 80 % des ménages sont
aux minima sociaux (RSA et AAH)

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



en
accompagnant
45 740
ménages

Accompagner, pour permettre
**d'accéder à un logement, d'y rester
et de favoriser l'insertion** de tous.

LES MÉNAGES LOGÉS DANS LE PARC PRIVÉ



41 % de personnes seules



28 % de familles monoparentales



22 % de couples avec enfants



9 % de couples sans enfant

25 % sont des demandeurs d'emploi

21 % ont un emploi précaire

SOLIHA ET LE LOGEMENT D'ABORD

Le Mouvement SOLIHA est un acteur majeur du Logement d'abord. Son objectif principal est de favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables.

FAVORISER UNE DÉMARCHE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES PERSONNES ET DES TERRITOIRES

Les 145 associations SOLIHA sont présentes dans tous les territoires, dans l'hexagone comme en Outre-mer. Elles mettent en œuvre l'ensemble des axes du plan Logement d'abord : gestion locative sociale, production de logement très social, accompagnement et médiation sociale.

SOLIHA est présent dans les 46 territoires de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord et a soutenu, avec le monde associatif, nombre de projets des collectivités lauréates des deux Appels à manifestation d'intérêt.



AGIR SUR TOUS LES AXES DU PLAN LOGEMENT D'ABORD

SOLIHA est un des rares acteurs à intervenir sur l'ensemble des axes du plan Logement d'abord en mettant en œuvre les actions suivantes, notamment :

- La mobilisation du parc privé à vocation sociale et l'intermédiation locative ;
- La production de logements d'insertion très sociaux ;
- L'accompagnement social, avec notamment les mesures « Accompagnement vers et dans le logement » et « Accompagnement social lié au logement », dans le domaine de l'accès ou le maintien dans le logement ;
- La gestion de structures collectives, dont des pensions de famille, des Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, des Centres d'hébergement d'urgence, des structures de la protection de l'enfance, des hôtels sociaux et des résidences sociales ;
- La résorption des bidonvilles ;
- Le soutien aux publics avec des difficultés spécifiques, notamment dans le cadre du programme « Un chez soi d'abord » (Marseille, Toulouse, Besançon, Tours, etc.) ;
- L'accueil et l'accompagnement des personnes réfugiés, avec notamment le programme européen de la réinstallation.

CONTRIBUER AUX DÉBATS ET À LA RÉFLEXION AU NIVEAU NATIONAL

SOLIHA est présent dans plusieurs instances :

- Conseil national de l'habitat (CNH) ;
- Conseil d'administration de l'Agence nationale de l'habitat et du Fonds national des aides à la pierre ;
- Haut comité pour le logement des personnes défavorisées et le suivi du droit au logement opposable ;
- Comité national consultatif des gens du voyage.

Il est également membre fondateur de plusieurs groupements associatifs, tels les Acteurs du logement d'insertion, le Collectif des associations unies, le collectif ALERTE.



GESTION LOCATIVE SOCIALE

Les Agences immobilières sociales (AIS) du Mouvement SOLIHA développent un éventail de réponses pour créer une offre locative sociale dans le parc privé et communal. Elles apportent des solutions complémentaires au parc public.

Elles permettent de répondre à un double objectif :

1 Favoriser l'accès et le maintien des ménages précaires dans un logement autonome tout en sécurisant le risque locatif du propriétaire ;

2 Mobiliser des logements du parc privé pour loger les personnes en difficulté, en proposant des dispositifs adaptés aux propriétaires bailleurs.

LES AIS SOLIHA, PIERRE ANGULAIRE DE L'INTERMÉDIATION LOCATIVE

Les Agences immobilières sociales (AIS) SOLIHA sont présentes sur tout le territoire. Elles sont agréées par l'État au titre de leurs activités de gestion locative sociale et d'intermédiation locative au service des ménages modestes ou précaires. Elles interviennent comme tiers social entre le propriétaire bailleur et le locataire pour sécuriser la relation locative.

Deux dispositifs correspondent à l'intermédiation locative : le mandat de gestion sociale et le dispositif de location/sous-location. Le parc géré par SOLIHA fait très majoritairement l'objet d'un conventionnement à loyer social ou très social et est situé aussi bien en zones tendues qu'en zones semi-rurales.

LA LOCATION SOLIDAIRE, DANS L'INTÉRÊT DES LOCATAIRES ET DES BAILLEURS

Les AIS SOLIHA pratiquent une gestion locative sociale adaptée et de proximité. Elles s'appuient sur une boîte à outils complète pour inciter le propriétaire bailleur à louer son bien en intermédiation locative : dispositif fiscal Cosse, valorisation immobilière et accompagnement pour la rénovation du patrimoine, sécurisation des loyers, gestion locative de proximité.

Pour mener à bien ces missions, les Agences immobilières sociales allient compétences administratives, techniques et financières. Elles emploient des gestionnaires locatifs de proximité, des prospecteurs chargés de développer le portefeuille de logements et des travailleurs sociaux qui accompagnent, si besoin, les ménages fragiles.

ZOOM

LE MANDAT DE GESTION SOCIALE



Dispositif d'intermédiation locative, le mandat de gestion sociale permet à un ménage à revenu modeste d'être locataire de droit commun. En signant un mandat de gestion avec une Agence immobilière sociale, le bailleur, privé ou communal, lui délègue la gestion de son logement.

L'AIS assure une gestion locative de proximité et accompagne le locataire. Ce dernier est titulaire d'un bail, régi par la loi de 1989, d'une durée minimale de 3 ans. Pour pouvoir exercer cette activité, l'AIS est titulaire de la carte professionnelle immobilière et est agréée, par l'État, au titre de l'intermédiation locative et de la gestion sociale.





SUR LE TERRAIN

LE DISPOSITIF SOLIBAIL EN ÎLE-DE-FRANCE

Solibail est un dispositif d'intermédiation locative dans le parc privé, garanti par l'État. Il permet à un propriétaire de louer son logement à une association conventionnée pour une durée limitée. C'est elle qui assure ensuite le paiement des loyers et des charges et si besoin la remise en l'état du logement. Les publics logés sont des ménages modestes en voie d'insertion ou hébergés à l'hôtel-115. L'objectif est leur accès à un logement de droit commun dans le parc social ou privé, dans un délai de 18 mois.



En Île-de-France, Solibail associe une vingtaine d'associations gestionnaires agréées. Parmi elles, l'AIS SOLIHA Île-de-France est chargée de conduire des actions pour développer l'activité de prospection. Au-delà, elle assure une mission de coordination régionale de la captation Solibail et de promotion du dispositif.

Dans ce cadre, elle :

- Propose une mission d'information et d'orientation aux propriétaires bailleurs en animant une plateforme régionale dédiée ;
- Relais les services de l'État dans la mise en œuvre des plans de communication ;
- Seconde les services de l'État dans la coordination du réseau des opérateurs impliqués et dans la capitalisation de l'activité.



SUR LE TERRAIN

LE PLAN LOGEMENT D'ABORD EN MARTINIQUE

En Martinique, l'Agence immobilière sociale SOLIHA gère près de 1 000 logements. Son action est fondée sur l'engagement d'apporter des réponses aux besoins de logement, en plaçant l'habitant au cœur de son projet associatif.

L'objectif de l'association est triple :

- Favoriser l'accès et le maintien des personnes dans le logement ;
- Gérer une offre de logement à loyer maîtrisé ;
- Trouver des solutions logement dans le neuf ou l'ancien à destination des ménages modestes.

La Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique a été retenue comme territoire de mise en œuvre accéléré du plan Logement d'abord. Elle a choisi de travailler avec l'AIS SOLIHA pour développer les actions de captation de logements dans le parc privé avec une gestion locative adaptée. Ainsi, l'AIS, pleinement engagée aux côtés des collectivités, poursuit deux objectifs : accroître l'offre de logements abordables et sécuriser et simplifier les relations locatives tout en favorisant l'insertion sociale des ménages en difficulté.



“

PORTRAIT M. ET M^{me} P. Propriétaires bailleurs de logements gérés par SOLIHA Flandres en intermédiation locative.



“ On a été très bien reçus. L'équipe de SOLIHA nous a donné des informations de grande qualité. Aujourd'hui, nous avons pleinement confiance. Nous sommes dégagés de toutes les tracasseries inhérentes à la location. SOLIHA s'occupe de tout. Notre location est sécurisée, nous n'avons plus de souci de versement du loyer et nous profitons d'avantages fiscaux. Nous avons un seul interlocuteur. Sans SOLIHA,

nous ne serions plus propriétaire bailleur, nous aurions vendu nos logements. Aujourd'hui, nous envisageons même un nouvel investissement locatif, à condition que SOLIHA s'en occupe. »

“

PORTRAIT MATHIEU ROMERO Gestionnaire locatif au sein de l'AIS Bretagne.

“ En qualité de prospecteur, je suis chargé de trouver des biens à louer. J'interviens dès les premiers échanges avec le bailleur et ce jusqu'à la signature du mandat de gestion. Ma mission consiste à conseiller le propriétaire sur le montant du loyer à fixer et la stratégie fiscale dans le cadre d'un conventionnement avec l'Anah, selon la situation du bien et de ses atouts objectifs. Je dois également lui expliquer le projet social de l'AIS et ce qu'est l'intermédiation locative.

Être prospecteur au sein d'une AIS c'est, en fait, être un fin commercial avec une appétence pour le relationnel et le service, un technicien ayant acquis les compétences juridiques et un expert du marché immobilier dans son secteur géographique. »

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

PRODUIRE ET GÉRER UNE OFFRE DE LOGEMENTS D'INSERTION

La Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) permet la production de logements très sociaux destinés à des personnes en difficulté en associant une offre immobilière accessible, une gestion locative adaptée et un accompagnement social. Le champ de la MOI regroupe ainsi des logements collectifs en foyers ou résidences sociales comme des logements individuels en diffus. Ils sont destinés à des ménages n'ayant pas la possibilité de se loger dans un logement, social ou privé, de droit commun.

AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES

L'activité de production de logements d'insertion SOLIHA se déploie sur les territoires grâce à un agrément délivré par l'État. Les organismes SOLIHA peuvent ainsi accéder aux mêmes dispositifs financiers que les organismes de logements sociaux HLM. SOLIHA propose des solutions aux communes, aux partenaires institutionnels et associatifs en produisant une offre locative sociale adaptée aux besoins de chaque territoire.

Ces organismes de production de logement d'insertion interviennent pour :

- Produire une offre de logement accessible aux ménages les plus modestes, en répondant aux objectifs de production de logements sociaux assignés par la loi SRU ;
- Développer ou transformer une offre de logements ou d'hébergement avec des typologies adaptées aux besoins locaux ;
- Agir sur les situations d'habitat indigne et dégradé en recyclant une offre de logements privés ou publics existants ;
- Requalifier l'état des logements des centres anciens en favorisant une synergie de réhabilitation.



DES OPÉRATIONS DE PETITES TAILLES UTILISANT UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MONTAGES

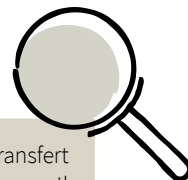
En tant qu'opérateurs directs, preneurs à bail ou par convention d'usufruit, les organismes SOLIHA peuvent conduire :

- Des opérations d'acquisition ;
- Des opérations de construction ;
- Des opérations de réhabilitation ;
- L'acquisition de fonds de commerce et d'hôtels meublés.

Ces opérations permettent la mise en œuvre de politiques de l'habitat tels que le plan Logement d'abord, le logement des publics reconnus prioritaires au titre du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), au titre du Droit au logement opposable (DALO) ou dans le cadre de la Lutte contre l'habitat indigne (LHI). Elles s'intègrent aussi parfaitement dans les programmes nationaux comme Action cœur de ville ou encore Petites villes de demain.

ZOOM

LE BAIL À RÉHABILITATION COMMUNAL



Le bail à réhabilitation est un acte authentique de transfert de propriété dont la durée moyenne est de 35 ans. Il présente plusieurs avantages : toutes les charges du bien sont assumées par SOLIHA, l'investissement financier de la commune est limité et celle-ci crée de nouveaux logements à loyers conventionnés. SOLIHA offre la possibilité aux communes de mobiliser ce dispositif, avec l'ambition de développer des logements à loyers maîtrisés, de lutter contre la vacance et de résorber l'habitat dégradé sur le territoire communal.

Les 4 étapes du bail à réhabilitation communal :

1. Transfert du titre de propriété de la commune à SOLIHA ;
2. Financement et réalisation des travaux de réhabilitation par SOLIHA, rendant le logement économe en énergie et conforme aux normes en vigueur ;
3. Location du logement par SOLIHA à des personnes aux ressources modestes ;
4. Rétablissement du statut de propriétaire à la commune à l'issue du bail.



PORTRAIT

FLORENCE DARTYGE
Monteuse d'opération à
SOLIHA Bâtitseur de
logements d'insertion
Pays de la Loire



« Être monteuse d'opération, cela consiste à produire du logement locatif social destiné à des publics très modestes. Il s'agit de suivre le projet de A à Z, du 1er contact avec la collectivité locale ou le partenaire privé jusqu'à la livraison des logements. Cela débute par un travail de repérage de biens, souvent en mauvais état et vacants sur le territoire. Le but est de les réhabiliter pour les rendre habitables et qu'ils retrouvent une utilité sociale grâce à leur proximité avec des commerces, des services ou des équipements. Plusieurs étapes rythment les projets : rédaction du programme de l'opération, définition du cadre réglementaire d'intervention, élaboration du plan de financement de l'opération, réalisation du montage des dossiers juridiques et financiers de l'opération, suivi et contrôle du chantier de travaux, clôture financière de l'opération. Après la livraison du chantier, le relai est passé aux gestionnaires et travailleurs sociaux de l'équipe SOLIHA qui vont accompagner les nouveaux locataires dans leur logement. »



PORTRAIT

BÉATRICE.C habite une maison
adaptée à ses besoins à Chenoise (77)



« Avant j'habitais au 5^{ème} étage sans ascenseur. C'était très difficile pour moi de monter et descendre les escaliers avec mon handicap mais également de me doucher sans pouvoir mettre un siège. Je ne peux pas rester debout trop longtemps. Au bout de 4 ans de démarche, j'ai trouvé SOLIHA Seine-et-Marne qui m'a proposé un

logement. Aujourd'hui, j'ai un logement neuf accessible pour moi. J'ai encore du mal à y croire ! Je me dis que c'est très beau pour être vrai. C'est pratique, je n'ai plus de marches à monter pour la salle de bain, pour me coucher, pour accéder au jardin... Je ne serais plus assise dans mon canapé à ne rien faire, à attendre que les journées passent. »



SUR LE TERRAIN

LE BAIL À RÉHABILITATION, UNE SOLUTION POUR LES PROPRIÉTAIRES IMPÉCUNIEUX

La crise sanitaire actuelle engendre une crise sociale. De nombreux salariés du privé, dont l'activité s'est réduite, rencontrent des difficultés économiques. Certains d'entre eux sont propriétaires et risquent de ne plus pouvoir payer leur crédit immobilier. SOLIHA Provence offre la possibilité de rachat du logement à ces propriétaires impécunieux en leur proposant un changement de statut. Ils deviennent alors locataires du logement ce qui leur permet de penser plus sereinement à leur réinsertion dans la vie économique.

HABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE EN BAIL À RÉHABILITATION COMMUNAL

Via un partenariat fort avec la commune de Saint-Julien en Saint-Alban (07), SOLIHA Bâtitseur de logement d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes a réhabilité un bien appartenant à la commune en faisant appel à des entreprises locales. Deux logements sociaux de qualité ont été produits. Ces logements sont aujourd'hui occupés par une famille monoparentale avec deux enfants et une personne retraitée à mobilité réduite. Grâce à ce projet de réhabilitation intergénérationnel, ces ménages profitent de logements intégrant parfaitement la problématique de performance énergétique, via des équipements non énergivores et de loyers maîtrisés.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LES PROJETS SOCIAUX

L'accompagnement social est la colonne vertébrale du Plan Logement d'abord. Il est aussi un des métiers historiques SOLIHA. Les travailleurs sociaux SOLIHA accompagnent les publics dans une relation bienveillante, avec une démarche d'aller-vers, et avec pour objectif l'autonomie des personnes.

UNE DIVERSITÉ DE MISSIONS POUR UN PUBLIC VARIÉ

SOLIHA réalise une grande diversité de missions auprès de publics variés. Plus de 45 000 personnes sont accompagnées chaque année, dans le diffus, au domicile des personnes, ou dans des structures gérées par les associations SOLIHA. Ces missions sont financées par les collectivités locales ou les services de l'État.


SOLIHA gère plus de 100 structures collectives de tous types : protection de l'enfance, asile (CADA, etc.), hébergement d'urgence et d'insertion, structures de logement accompagné (résidences sociales, hôtels sociaux, pensions de famille).

Les associations SOLIHA interviennent également dans le cadre d'opérations de relogement qui leur sont confiées suite à des démolitions, des sinistres, voire des catastrophes naturelles ou industrielles (tremblement de terre, inondations, accidents, etc.). Le travail d'accompagnement pour la sortie de squats, de bidonvilles ou de campements fait aussi partie de leurs missions.

UNE DIMENSION PARTENARIALE INCONTOURNABLE

Le travail partenarial avec les autres services sociaux, aussi bien ceux des collectivités que ceux des associations partenaires, est un principe majeur de l'action SOLIHA.

ZOOM L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SOLIHA



L'accompagnement social SOLIHA s'adresse à l'ensemble des publics fragiles, vulnérables, défavorisés. Il est réalisé par des équipes de travailleurs qui accompagnent aussi bien des propriétaires occupants d'un logement insalubre, des personnes ayant un parcours de rue, des réfugiés, des ménages Roms, etc. Ils interviennent en accompagnement individuel comme dans le cadre d'actions collectives.



PORTRAIT

SEBASTIEN CROUZIL

Hôte de pension de famille de la Châtre à SOLIHA Centre Val de Loire



Être hôte, c'est composer, rassurer, reconforter, accompagner physiquement, gérer les imprévus, aider aux démarches administratives, animer. C'est être un véritable couteau suisse ! Pas deux journées semblables mais toutes débutent par le partage du café, essentiel pour organiser ensemble la journée, les repas, les activités... savoir comment vont les habitants. Ils et elles s'impliquent dans la maison, de la construction à l'organisation. On écrit ensemble le règlement. Il faut être calme, prendre du recul, supporter les relations intenses, être polyvalent...et aimer partager le quotidien ! »



PORTRAIT

YASSINE

Habitant de la pension de famille Jean Parot à St-Étienne



Avant, j'étais dans un foyer suite à une rupture familiale. Un travailleur m'a parlé de la pension de famille Jean Parot et lorsque que je me suis présenté à cette pension, j'ai été conforté dans l'idée de m'y

installer. La vue sur les montagnes est agréable, c'est plutôt un lieu calme. Dès le début, j'ai rencontré les autres et sympathisé, je m'accorde avec tous. Parfois la relation est compliquée et je rentre chez moi pour être au calme. Avant au foyer je ne pouvais pas. Au début, les activités ne me plaisaient pas mais après avoir été sollicité par les hôtes, j'ai apprécié d'y participer. Avec les autres souvent on se retrouve pour faire une partie de cartes ou une pétanque. Les sorties à l'extérieur : J'ADORE ! Pourtant, au départ je ne voulais pas ! La présence de professionnelles est une grande aide. Elles sont aussi très à l'écoute et on peut venir parler sans être jugé, être conseillé et accompagné. Ici, on se soutient, on s'aide quel que soit le caractère de chacun. Depuis que je suis ici, je retrouve un équilibre et un sens à ma vie. »



SUR LE TERRAIN



PENSION DE FAMILLE MARENGO À TOULOUSE

La pension de famille Marengo, à Toulouse, accueille 22 résidents, hommes et femmes. Elle est gérée par SOLIHA Haute-Garonne. Située dans l'hyper-centre de Toulouse, elle est composée de deux bâtiments situés à cinq minutes l'un de l'autre, près du canal du Midi. Le premier bâtiment comprend douze logements, la salle collective et une grande cour. Le second comporte dix logements et le bureau de l'équipe. Les temps d'échanges et d'activités sont proposés dans la salle collective et dans les cours des deux bâtiments. La cour du premier bâtiment est un lieu où tous les habitants peuvent se rencontrer aisément. Un projet d'aménagement du jardin est en cours avec les résidents qui ont participé à la recherche de financements en réalisant eux-mêmes une vidéo de présentation du projet.

SORTIE DE BIDONVILLES DANS LA MÉTROPOLÉ LILLOISE

SOLIHA Métropole Nord compte 200 salariés et gère 3000 logements. SOLIHA travaille depuis 10 ans à la résorption des bidonvilles. En 2019, SOLIHA s'est associé à la Sauvegarde du Nord pour reloger 44 ménages issus de bidonvilles, présents sur le territoire de la Métropole Lilloise. L'accompagnement proposé est global, du bidonville au logement : ouverture des droits, santé, parentalité et scolarisation, accompagnement vers l'emploi et la formation, accès au logement, etc.

LA PAROLE À...

PHILIPPE AUGIER

MAIRE DE DEAUVILLE



« La première des difficultés que nous rencontrons à Deauville, c'est qu'il nous reste très peu de foncier disponible. Un des leviers que nous avons trouvés pour élargir notre parc de logements sociaux est la valorisation de notre patrimoine et de ce point de vue-là, il est évident que notre partenariat expérimental avec SOLIHA Territoires en Normandie a joué un rôle important. Nous avons à la fois restauré un patrimoine qui était en difficulté ou en déshérence en étant accompagné par SOLIHA et tous les partenaires qui l'entourent. Cela nous a permis à la fois de créer de nouveaux logements sociaux, de sauver du patrimoine et de pouvoir, à la libre initiative de la ville, attribuer ces logements à des familles en difficulté, à des familles fragiles, ou à des personnes seules parfois. Nous avons donc ainsi pu répondre à cette préoccupation majeure que nous avons d'offrir le meilleur en matière de logement à toutes les personnes qui travaillent et qui vivent à Deauville en essayant de développer le plus possible leur qualité de vie. »

IAN BROSSAT

ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS CHARGÉ DU LOGEMENT,
DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE ET DE LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

« L'accès au logement de toutes et tous est une priorité de la Ville de Paris depuis de nombreuses années. Face à la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales, la situation des personnes mal logées et sans domicile s'est aggravée. Dans ce contexte, la Ville de Paris a fait le choix de s'engager dans le Logement d'abord. L'objectif est de poursuivre et amplifier notre action à destination des Parisiennes et Parisiens les plus fragiles. Continuer de produire massivement des logements sociaux, partout et à destination de toutes les catégories sociales, avec une attention particulière pour les plus précaires ; mobiliser des dispositifs innovants, tels que l'intermédiation locative, pour offrir des solutions adaptées ; amplifier le développement de structures dédiées aux publics en difficulté, avec notamment l'ouverture d'une nouvelle pension de famille dans chaque arrondissement. La réussite de cette démarche ambitieuse repose sur la mobilisation de tous les acteurs du logement et de la solidarité, et je salue le travail engagé avec SOLIHA, partenaire de longue date de la Ville de Paris. »





ALAIN SIMON

VICE-PRÉSIDENT À L'HABITAT, À L'HÉBERGEMENT À LA RÉNOVATION URBAINE ET À LA POLITIQUE FONCIÈRE - COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

“ La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) est un des territoires sélectionnés en 2021 pour la mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord. Participer à cet Appel à manifestation d'intérêt (AMI) nous permet de développer la coordination entre les différents acteurs de l'insertion par le logement. Cet AMI est la reconnaissance politique d'un travail commun. Nous voulons rendre lisible et visible la question des personnes défavorisées. C'est pour cette raison que le centre maternel porté par SOLIHA Flandres va être relocalisé dans un nouvel éco-quartier de Dunkerque. L'association est reconnue pour accueillir les personnes les plus en difficultés du territoire. Dans le cadre de l'AMI, la CUD va également engager d'important travaux de modernisation et d'humanisation des structures existantes sur son territoire. Nous souhaitons également que SOLIHA Flandres accompagne les propriétaires occupants et bailleurs sur les questions de rénovation énergétique ; le parc privé locatif, notamment, est assez dégradé. »

EMMANUELLE WARGON

MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CHARGÉE DU LOGEMENT

“ Aussi bien sur les sujets du Logement d'abord, de la rénovation énergétique, de la lutte contre l'habitat indigne, du Plan cœur de ville, je partage avec SOLIHA des préoccupations communes de justice sociale, d'équité d'accès à un logement de qualité pour tous les Français y compris les plus modestes. SOLIHA est un acteur majeur de l'accompagnement des ménages modestes qui a un très haut niveau d'expertise, une appréhension fine des situations particulières, de la technicité au service de l'humain et une présence territoriale forte de proximité. Pour toutes ces raisons, il est un acteur majeur de l'action du Ministère du logement et de l'action du Ministère de la transition écologique. »



SOLIHA.fr



0 801 01 02 03 Service & appel gratuits

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT